

## TABLEAU COMPARATIF

Texte de la proposition de résolution	Texte adopté par la Commission
Le Sénat,	Alinéa sans modification.
Vu l'article 88-4 de la Constitution,	Alinéa sans modification.
Vu la proposition de directive du Parlement européen et du Conseil concernant le contrôle légal des comptes annuels et des comptes consolidés et modifiant les directives du Conseil 78/660/CEE et 83/349/CEE (n° E 2554) ;	Alinéa sans modification.
Approuve les objectifs de cette directive, qui vise à renforcer le contrôle légal des comptes au sein de l'Union européenne et à jeter les fondements d'une coopération internationale effective et équilibrée dans ce domaine ;	Approuve ... ... de l'Union européenne et à <i>poser</i> les fondements ... ... dans ce domaine ;
Demande toutefois au Gouvernement de s'efforcer, dans la mesure du possible :	Alinéa sans modification.
- de veiller à ce que la directive prévienne plus efficacement les conflits d'intérêt en interdisant au contrôleur légal ou au cabinet d'audit qui procède au contrôle légal des comptes d'une entité de fournir à cette entité tout conseil ou toute autre prestation de services n'entrant pas dans les diligences directement liées à la mission de contrôleur légal des comptes ;	Alinéa sans modification.
- de promouvoir le co-contrôle légal des comptes ;	Alinéa sans modification.
- de réclamer que ne puissent être agréés par les autorités compétentes des Etats membres que les cabinets d'audit dont les trois-quarts des droits de votes, et non plus seulement la majorité de ces mêmes droits, sont détenus par des contrôleurs légaux ou des cabinets d'audits agréés ;	- de <i>veiller à ce</i> que ne puissent être agréés ... ... d'audits agréés ;
- de s'opposer à ce que soit le cas échéant remis en cause, au cours de la négociation de la proposition de directive, les dispositions de cette directive tendant à ce que tout accord de coopération qui serait passé entre un Etat membre et des pays tiers respecte un cadre européen fondé notamment sur le principe de réciprocité ;	Alinéa sans modification.
Demande en outre au Gouvernement :	Alinéa sans modification.
- de ne pas s'opposer aux dispositions de la proposition de directive tendant à rendre obligatoire la création de comités d'audit dans les sociétés cotées, les banques et les assurances ;	Alinéa sans modification.
- de réclamer en revanche que ces comités d'audit ne puissent comporter d'administrateurs salariés parmi leurs membres, afin de garantir pleinement leur indépendance.	- de <i>veiller</i> en revanche à <i>ce</i> que ces comités... ... leur indépendance.